



CARREFOUR GROUPE

FLASH INFO

« RÉPARTITION » DES BÉNÉFICES

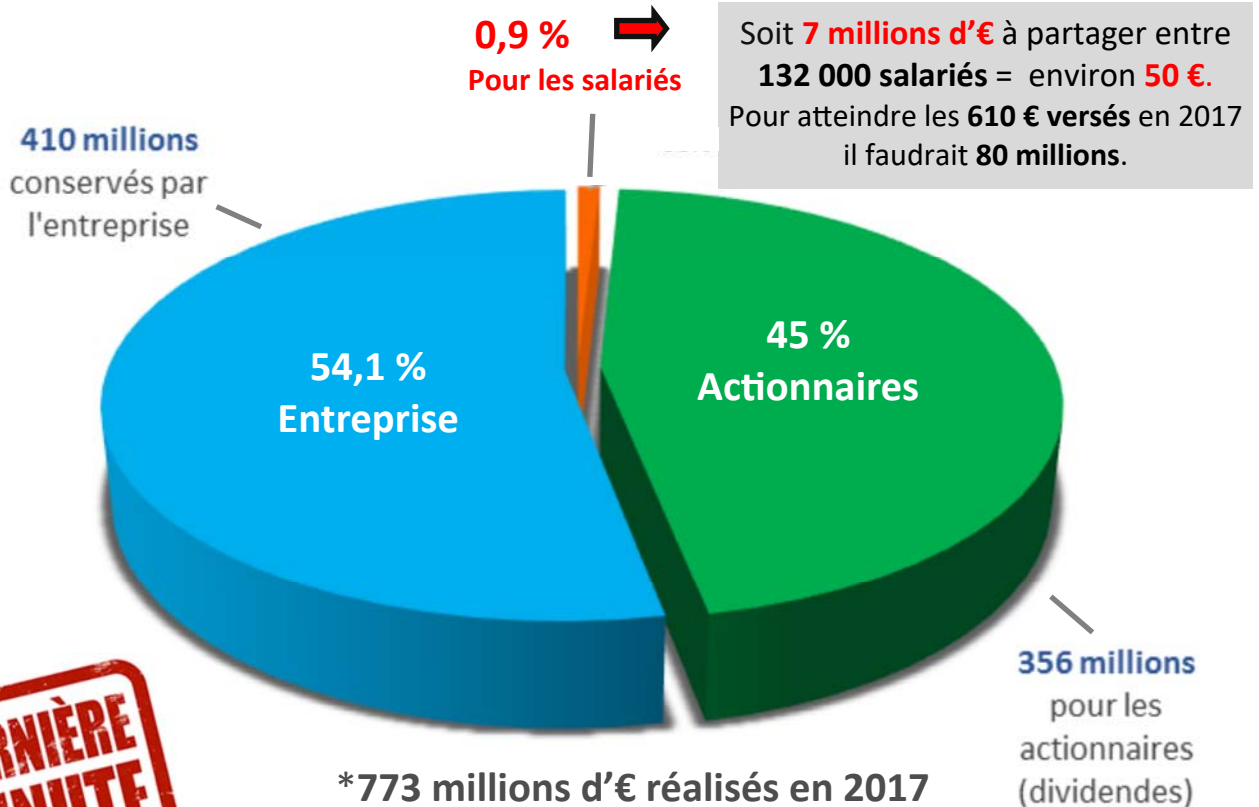
UN CHOIX SCANDALEUX QUI PÉNALISE DUREMENT LE POUVOIR D'ACHAT DE TOUS LES SALARIÉS !

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 7 mars 2018

Prime de participation et répartition des bénéfices* (versés en 2018) !



La CFDT demande à l'entreprise de revoir sa copie !

La prime de participation aux bénéfices que les salariés toucheront en 2018 va chuter de plus de 90 % !!!

Une nouvelle fois, l'entreprise a décidé de distribuer 45% de ses bénéfices aux actionnaires ! Cette décision intervient alors que Carrefour annonce un plan social de plus de 5 000 suppressions de postes et que les résultats diminuent !

Dans ce contexte, la CFDT a demandé dès l'annonce du plan Bompard que Carrefour ne verse pas de dividendes à ses actionnaires cette année, ceci afin de permettre à l'entreprise de préserver le statut collectif des salariés (ainsi que leur pouvoir d'achat), d'améliorer le reclassement et l'accompagnement social des salariés touchés par les restructurations et la mise en location - gérance des magasins.

La CFDT a rencontré mercredi 7 mars, le DRH du groupe : une réunion de négociation aura lieu le 9 mars. La CFDT demande le versement d'une compensation permettant d'atteindre au moins les 610 € de 2017. A défaut d'un accord décent, la CFDT appellera les salariés à se mobiliser !!!

Plan social + baisse de pouvoir d'achat ! La CFDT dit NON à la double peine infligée aux salariés !



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

L'HISTOIRE DE LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
CHEZ CARREFOUR : UNE DESCENTE AUX ENFERS !

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 9 mars 2018

Montants de la prime de participation de groupe depuis sa création

Signé par CFDT	2001	2002	2003
Total	166 M€	189 M€	187 M€
Mois de salaire	1,09 mois	1,12 mois	1,17 mois
Montant moy. par salarié	1 100 €	1 291 €	1 264 €
Signé par CFDT	2004	2005	2006
Total	158 M€	144,1 M€	131,9 M€
Mois de salaire	0,88 mois	0,8 mois	0,70 mois
Montant moy. par salarié	1 059 €	983 €	870 €
Signé par CFDT	2007	2008	2009
Total	149 M€	156,1 M€	134,3 M€
Mois de salaire	0,76 mois	0,77 mois	0,67 mois
Montant moy. par salarié	985 €	1 065 €	960 €
Refus de signature CFDT	2010	2011	2012
Total	153 M€	104 M€	53,5 M€
Mois de salaire	0,73 mois	0,51 mois	0,28 mois
Montant moy. par salarié	1 050 €	770 €	450 €
Refus de signature CFDT	2013	2014	2015
Total	73,7 M€	77 M€	83 M€
Mois de salaire	0,4 mois	0,4 mois	0,44 mois
Montant moy. par salarié	610 €	630 €	690 €
Refus de signature CFDT	2016	2017	2018
Total (avec supplément)	85 M€	80 M€	7,46 M€
Mois de salaire	0,44 mois	0,4 mois	5 heures
Montant moy. par salarié	650 €	610 €	53 €

La CFDT vous donne tous les éléments de compréhension :
Comme vous pouvez le constater, la prime de participation représentait historiquement une somme importante pour les salariés du groupe ! C'est souvent aussi leur seule possibilité d'épargne.

Bien sûr, les résultats de Carrefour sont en baisse et impactent cette prime... mais certainement pas à ce niveau ! En effet, comment Carrefour pourrait-il justifier dans ce cas du versement de **9,73 millions d'€** à son PDG en 2017 (N°1 du CAC40) et de **356 millions d'€** à ses actionnaires en **2018 ?!**

Carrefour prend son temps ?



Une réunion a eu lieu aujourd'hui à Massy au sujet de l'effondrement de la prime de participation. Cette réunion a été peu productive, la direction se contentant de confirmer le montant catastrophique de la prime (53 € par salarié) !!! La négociation n'a pas pu commencer.

Le DRH a cependant annoncé la volonté de l'entreprise de verser une compensation « partielle » par le biais d'un supplément d'intéressement dans les différentes sociétés !!!

Une réunion de négociation aura lieu le mercredi 14 mars prochain. La demande de la CFDT est claire : verser un montant permettant d'atteindre (au minimum) la prime de 2017. De plus, la CFDT a mis en garde la direction contre toute tentative de faire traîner les négociations sur ce sujet. Nous demandons qu'une réponse sérieuse soit apportée dans les plus brefs délais aux salariés dont le pouvoir d'achat est gravement impacté et qui sont également victimes d'un plan social sans précédent !